

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Comité Régional Occitanie

Comité Départemental de la Haute-Garonne



COMPTÉ-RENDU 72^{ème} Congrès Départemental 19 décembre 2021 à Quint-Fonsegrives

En présence de

- 166 Sociétés affiliées au Comité de la Haute-Garonne,
- Mr Jean-Pierre GASC, Maire de Quint-Fonsegrives,
- Mr Yvon LAURENS, Président d'Honneur du CD 31
- Mr Michel LE BOT, Président de la F.F.P.J.P,
- Mr Alain DONNADIEU, Président du CD30,
- Mr Franck CLEMENT, Président du CD82,
- Mrs Patrick MEZAZ & J-Pierre COSTA, co-présidents du Club de Quint-Fonsegrives,
- Mmes et Mrs les Présidents et Dirigeants de Clubs,
- Mmes et Mrs les Membres du CD 31



Congrès Départemental - 19 décembre 2021

1- Mot d'accueil de Monsieur le Maire, Jean-Pierre GASC

Monsieur le Maire exprime sa joie et sa fierté d'accueillir les Présidents de Clubs de Pétanque et Jeu Provençal de la Haute-Garonne ainsi que ses forces vives, sur sa Commune qui compte environ 6000 habitants et qui, dans un contexte urbain dense a su garder une taille humaine.

Il remercie le Comité Départemental d'avoir choisi sa Commune pour la tenue de ses travaux et remercie « La Boule Joyeuse de Quint-Fonsegrives », son Président et ses bénévoles pour ses diverses actions qui contribuent à maintenir le lien social au sein de la commune mais aussi au-delà.

Raymond le Manach remet à Monsieur le Maire la Médaille d'honneur du Comité Départemental de la Haute-Garonne.

2- Mot d'accueil de M. Michel LEBOT, Président de la F.F.P.J.P

Exprime sa joie de pouvoir se retrouver parmi nous, masqués, certes, mais « en présentiel ». Il souhaite de bons travaux.

3- Mot d'accueil de M. Raymond LE MANACH

Organiser un congrès, trouver une salle pour accueillir autant de monde n'est pas aisée. C'est pourquoi, nous vous sommes reconnaissants Monsieur le Maire ainsi que votre conseil municipal, d'avoir accepté de nous recevoir pour nos travaux dans une période qui depuis presque deux ans rend les choses plus compliquées. Merci à Madame CASTILLO qui nous a aidé dans cette préparation.

Je tiens à remercier sincèrement le club de FONSEGRIVES, Patrick MEZAZ, Jean-Pierre COSTA, et les bénévoles de leur club, le responsable du district Est-Lauragais, Gilbert DUCASSE et son équipe, pour leur aide précieuse à la mise en œuvre de ce congrès.

Je remercie le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, qui soutient notre action depuis de très nombreuses années, ainsi que le Conseil Régional. Grâce à votre aide, vous nous permettez, par notre action au quotidien, de garder les liens indispensables avec nos licenciés.

Je remercie également, la commune de LAVERNOSE-LACASSE, qui devait nous accueillir en 2020. Malheureusement, l'épidémie de COVID en a décidé autrement. Mais, ce n'est que partie remise, et l'an prochain normalement, nous devrions nous y retrouver.

Cette épidémie a frappé nombre d'entre nous, brutalement. Certains ont retrouvé leurs capacités physiques, d'autres, malheureusement n'ont pas surmonté la maladie et nous ont quittés. Tous étaient soit des amis, soit des connaissances, en tout cas des personnes qui partageaient notre passion commune. Nous ne les oublierons pas.

Parmi eux, quelqu'un qui a porté 25 fois les couleurs de notre département sur les championnats de France, qui a été 4 fois champion de ligue, et vice-champion du monde du Maroc. Il s'agit du regretté Gérard PARISSET.

En leur mémoire, je vous demanderai de respecter une minute de silence.

† † † † † † † † † † †

Notre comité se composait en 2021 de 216 clubs affiliés ; 166 ont répondu présents 30 se sont excusés de ne pas avoir pu nous rejoindre. Le taux de réponse à notre convocation a été de 98% et le taux de présence est de 77%

Le quorum étant atteint, le Président déclare ouvert le 72^{ème} Congrès Départemental de Pétanque et Jeu Provençal.

Je demande votre indulgence. Il s'agit de ma première intervention devant vous en tant que Président du comité. La prise de parole devant un auditoire aussi nombreux et qualitatif, n'est pas chose aisée.

Je vais m'adresser à vous d'une manière différente de celle à laquelle vous avait habitué Michel pendant douze ans. Je n'ai sûrement pas la même facilité d'éloquence, aussi je vais vous dire les choses simplement, mais sincèrement.

Le 7 février dernier, après de multiples tentatives avortées auprès de la préfecture pour maintenir notre congrès en présentiel, selon la nouvelle terminologie, nous avons enfin pu nous retrouver dans une configuration exceptionnelle, face à nos écrans d'ordinateur. Ce jour-là, vous avez donné votre confiance à la liste que je vous avais présentée.

Cela a été pour moi un moment de forte émotion. Avec mes collègues élus, nous avons fait tout ce qui était possible pour continuer à faire vivre notre sport dans ce département.

Nous venions de subir une année 2020 terrible. La saison des qualificatifs arrêtée avant son terme, puis plus rien. Nous avons alors jeté toutes nos espérances sur la saison 2021.

Je vous ai présenté un projet sportif ambitieux qui comportait le retour à deux tours de qualificatifs, pour des championnats de Haute-Garonne. Ce projet fait la part belle aux clubs, puisque les indemnités existantes sont doublées, et que tous les championnats de clubs non concernés par ces indemnités le sont dorénavant, comme l'est la participation aux tours de zone de la Coupe de France. Nous apportons une aide technique et financière à toute création de compétitions Nationales.

C'était sans compter avec cette épidémie qui ne nous lâche plus. Et voilà donc les recettes amputées d'une grosse partie, puisqu'existe le deuxième tour, ainsi que quatre championnats. Ajouté à cela, la perte de 3500 licences venait assombrir encore plus l'horizon.

Se posait la question de savoir s'il était opportun de maintenir ce projet en 2021 ou attendre des jours meilleurs. Mais je me suis présenté devant vous avec ce projet, et vous nous avez fait confiance, il était donc impensable de revenir en arrière. La saison 2020 ayant par force dégagé un bénéfice inattendu, il était primordial de maintenir ce projet. Nous avons donc validé avec Serge GALIANO une provision pour 2021 qui nous a permis malgré toutes les difficultés de faire face.

La crise sanitaire actuelle a eu une conséquence inquiétante sur l'effectif des jeunes dans nos écoles de pétanque ou dans nos clubs qui s'est traduit par une défection importante sur les championnats de Haute-Garonne ou lors des CDC.

Le travail fait par le groupe AVENIR 31 a été stoppé net depuis deux ans. Aucune compétition n'a eu lieu en dehors des championnats.

La commission jeune a mis en place une nouvelle compétition, qui verra le jour dès le mois de janvier/février 2022. Cette compétition s'ajoutera à celles existantes et fera partie intégrante du Challenge « La Dépêche ». Nous y reviendrons lors du compte-rendu de la commission jeune.

Les responsables du groupe AVENIR 31, ont fait le 21 novembre dernier une journée d'accueil qui a vu 37 jeunes se présenter, pour la mise en route de la saison 2021.

Il est indispensable de relancer toutes les actions pour faire revenir ceux qui sont l'avenir de notre sport. Pour cela, nous sommes décidés à mettre les moyens nécessaires.

Tout ceci pour vous dire que la priorité de ce mandat sera bien tournée vers les jeunes. Je m'y engage et serai présent sur les terrains auprès d'eux autant que possible.

Nous déplorons les nombreuses annulations de concours départementaux. Au début, tous les dirigeants ont été stoppés net par le contrôle du passe sanitaire. Petit à petit, ce contrôle est rentré dans les mœurs, mais certains clubs ont été peu enclins à vouloir maintenir leur concours. A mon grand regret. Je veux remercier celles et ceux qui ont fait le nécessaire pour les maintenir.

Nous devons en 2022 pouvoir garantir la tenue des concours prévus au calendrier. Nous y reviendrons au cours de nos travaux.

Cette saison sportive 2021, nous aura apporté une grande satisfaction avec nos champions vétérans de COLOMIERS et leur extraordinaire saison, avec deux titres à la clé, régional et national, et notre équipe de Toulouse qui est allée chercher la Coupe du Trophée des Villes à 1000 kilomètres d'ici !!!

Voilà le type de compétiteurs que l'on souhaite voir sur les terrains, qui donnent tout pour leur maillot, dans le respect des organisateurs, des bénévoles, des arbitres et teneurs de table. Des compétiteurs qui donnent de leurs clubs, de notre département la meilleure image possible.

Merci à vous, Messieurs pour ce que vous avez fait. Vous êtes de grands champions. Merci aux clubs qui grâce à leur travail, à la qualité de leurs dirigeants et de leur encadrement permettent de telles performances.

La saison 2021 s'achève dans l'incertitude. Nous pensions être enfin débarrassés de ce COVID, mais il continue à roder. Que sera 2022 ? Personne ne le sait encore. Comme cette année, nous serons prêts. Les districts sont au travail pour garantir la tenue de tout ce qui est au calendrier. Pour le reste, nous serons tributaires des décisions fédérales, elles-mêmes tributaires des choix imposés par le ministère de tutelle.

Une chose est sûre, sans vous, présidents de clubs, nous ne pourrions rien. Si vous ne nous aidez pas en gardant vos licenciés et en faisant revenir ceux qui sont partis, nous ne pourrions pas faire grand-chose.

La base de nos structures, clubs, départements, régions, fédération, c'est la licence. Si les joueurs pensent que faire l'économie de quelques euros est la réponse à la crise actuelle, ils se trompent lourdement. Sans licenciés, il n'y aura plus de sport, plus de compétitions officielles, tout ce qui nous relie. A chacun d'y réfléchir.

Pour maintenir nos compétitions, nous avons besoin de bénévoles dans les clubs, d'arbitres, de teneurs de table. Malheureusement, vous savez comme moi que plus nous avançons dans le temps, plus il est difficile de faire face à cette demande. Nos arbitres sont de moins en moins nombreux, de moins en moins jeunes. Tous les clubs tirent la sonnette d'alarme au sujet du manque de bénévoles pour organiser les différentes compétitions.

Nous sommes tous concernés par ce problème récurrent. Comment y remédier ? Je n'ai pas plus que vous de solution miracle. C'est un sujet qui nous concerne tous, c'est ensemble que nous devons apporter les remèdes. Pour notre part, au sein de ce comité, nous faisons le nécessaire pour que nos élus puissent remplir leur mission en prenant en charge en partie les déplacements indispensables.

C'est un sujet qui ne touche pas que notre discipline, mais bien tout le monde associatif. Nos gouvernants vont bien être obligés de se pencher sérieusement sur ce problème. Nous n'arriverons pas à renverser la tendance tous seuls. La parité totale qui sera peut-être demain la règle nous obligera à revoir complètement notre manière de recruter les bénévoles dont nous aurons besoin.

Sachez que nous sommes conscients de votre travail de responsables de club, de la lourdeur de la tâche, et que nous serons toujours à vos côtés, y compris quand certains prennent plaisir à semer la discorde, parce que c'est leur seule façon de vivre.

Je terminerai en adressant mes sincères remerciements à tous mes collègues de cette nouvelle équipe, qui m'ont aidé durant cette année à diriger ce comité, à garantir la tenue de tous les championnats et autres compétitions. Cela n'a pas été facile tous les jours. C'est normal. La vie dans un groupe de 27 personnes exige des efforts de tous, une remise en question permanente.

Nous approchons de la fin de l'année, alors il est déjà temps de vous souhaiter de bonnes fêtes. J'espère de tout cœur que l'on se retrouvera enfin sur les terrains et vivre une saison normale.

4- Approbation du procès-verbal du Congrès Départemental du 7 février 2021

Mis au vote, le procès-verbal 2020 est voté à l'unanimité

5- Rapport moral, par M-Madeleine CLAMENS, Secrétaire Générale CD31

Bienvenue et je voudrais que vous soyez convaincus, que ce simple mot revêt aujourd'hui, plus que jamais, le réel plaisir de vous retrouver, après cette longue séparation.

Echanger un regard, partager un sourire, tous ces petits gestes simples du quotidien dont nous ne mesurons pas la valeur avant d'en être privés, même si notre liberté, aujourd'hui, reste encore conditionnelle.

- Je voudrais faire un bref retour en arrière sur AG de 2020 qui initialement fixée fin novembre, due être reportée, une première fois fin janvier 2021, puis seconde fois au 7 février. Mais cette fois, ensemble, nous nous sommes lancés dans un exercice périlleux et innovant, un Congrès Départemental en visioconférence. Très sincèrement, chacun à son niveau a contribué à la réussite de ce nouvel exercice et nous vous en félicitons.

Ce fameux 7 février 2021 marquait la fin de la mandature commencée en décembre 2016. Un moment fort, puisque notre capitaine depuis 12 ans, Michel LE BOT avait décidé de passer la main afin de se consacrer à la gestion de notre Fédération, si les élections lui donnaient cette légitimité. Chose faite le 20 mars 2021.

Au sein du CD31, un lourd mais précieux héritage transmis par des piliers de notre édifice tels que Mrs Yvon LAURENS, Paul CALASTRENC et Michel LE BOT, attendait son successeur.

Un challenge pour lequel vous avez validé la candidature de M. Raymond LE MANACH en qualité de Président pour écrire un nouveau chapitre de cette longue histoire.

Avec détermination, Raymond s'est immédiatement mis au travail.

Dix mois après ces élections, avec un comité renouvelé aux 2/3 de son effectif et un tout jeune Président, tout reste à faire. La cause principale en est très certainement, cette crise sanitaire qui par ses confinements répétés et prolongés, n'a pas favorisé une relation de proximité.

De février à novembre 2021, le Comité Directeur s'est réuni 5 fois. Quelques commissions se sont réunies soit en présentiel soit en distanciel. Malgré une activité sportive réduite, il est à déplorer que la C° de Discipline ait eu à siéger 3 fois pour traiter 8 affaires.

- Petite parenthèse à l'attention de celles et ceux qui se posent, et à juste titre, des questions sur le calendrier officiel 2022, et bien, sachez-le, il sera dématérialisé, consultable et imprimable à partir du site du CD31. Ce qui facilitera la réactivité des mises à jour en cas de besoin et, ce n'est pas négligeable, de reporter la dépense de son impression, sur des actions sportives.

- J'en arrive à notre effectif, qui lui aussi, paye le prix fort de ce contexte sanitaire.

De 11 141 licences en 2020 notre effectif passe à 8 718, soit une perte de 2 423. Dans ce contexte et fort heureusement, on enregistre 615 nouvelles licences.

- Chez les jeunes, nous perdons 174 licences pour passer de 474 à 300 licenciés
- Chez les seniors féminines, nous perdons 247 licences pour passer de 1102 licences à 855
- Chez les seniors masculins, nous perdons 1012 licences pour passer de 4083 licences à 3095
- Chez les vétérans, H & F, nous perdons 1013 licences pour passer de 5 481 licences à 4 468

Un bilan lourd, certes, mais prévisible. Les contraintes gouvernementales et sportives drastiques ont empêché le maintien du lien social et la pratique régulière de notre discipline face à :

- L'interdiction des accès aux installations couvertes ou non
- La fermeture des écoles de Pétanque et club-house
- Des consignes sanitaires difficiles à mettre en place
- La suppression de concours départementaux, régionaux, nationaux à l'initiative des clubs organisateurs
- La suppression de tous les Championnats Régionaux et de certains Championnats de France.

Le préjudice de cette crise sanitaire touche bien sûr nos compétiteurs mais aussi le monde du Bénévolat (auquel nous appartenons ttes/tous), secteur qu'il faudra redynamiser.

En mars/avril 2021, pour sauver un peu de ce qui restait de la saison sportive, la Fédération revisite le calendrier des Championnats de France pour ne conserver que les triplettes féminin, masculin, promotion, vétéran, jeu provençal, jeunes et le doublette mixte. Grands perdants de cette refonte, les Championnats Régionaux qui sont TOUS supprimés.

Après ce sombre paragraphe, passons au palmarès sportif, source d'un peu de réconfort et d'optimiste :

Championnats Départementaux :

- Doublettes Mixtes

Champions, TAIRIO Toréa, FAUREL Félix (Cazères)

Vice-Champions, VIGNERES Emilie, FAUREL Paul (Cazères)

- Triplettes seniors féminins

Championnes : BIAU Nadège, HEMERY Debbie, TAIRIO Toréa, (Cazères)

Vice-championnes : BORJA Mélanie, CIEUTA Marie, BANDIERA Céline (Ramonville)

- Triplettes Promotion

Champions : OULIEU Cédric, UHLMANN Jessie, BOUCHET David (Buffebiau)

Vice-champions : VIDONI Gérard, BARANESS Matéo, BLANC Olivier (Villefranche)

- Triplettes Vétérans

Champions : LABOLLE Jean-Michel, GIRARD André, PUJOS Claude, (Roquettes)

Vice-Champions : BILOIS Marc, GOURSE Jean-Louis, ALVAREZ José (BJ Colomiers)

- Triplettes Jeu Provençal

Champions : SORRENTINO David, SECCHI Serge, MELADO Robert (Fenouillet)

Vice-champions : CANOURGUES Julien, SANS Jérémy, CANOURGUES Arnaud (Launaguet)

- Triplettes seniors masculins

Champions : RATHQUEBER Rocky, ZIGLER Patrick, FAUREL Félix (Cazères)

Vice-Champions : BONNAUD Mikaël, LAPEYRE Christian, BERLIER Stéphane (B. St Giloise)

Championnats de France

Sans fausse modestie, nous pouvons dire que nous étions habitués à mieux ! Sur 6 Championnats, les trois meilleurs résultats enregistrés s'arrêtent aux 8^{èmes} :

- Doublette mixte à Montauban deux équipes de Cazères, Toréa TAIRIO associée à Félix FAUREL et Emilie VIGNERES associée à Paul FAUREL.
- Triplette sénior Masculin à Lanester : Bryan FAUREL, Sony FAUREL et Raymond-Joseph FAUREL de Fenouillet
- Triplette jeunes à Nevers : Nathan PONS, Nathan BRIOLS, Chris MOUA de B2F

Championnats de Clubs, phases finales de CDC

Vétérans => Colomiers Champion face à Ramonville

J. Provençal => Daux Champion face à Balma.

CDC1 => Magnanac, vainqueur face à Bessières, jouera en CRC2 en 2022

CDCF => En finale, à égalité après le tir de départage, Ramonville est Champion s'impose face à Saint-Lys après l'épreuve de « la mort subite » et jouera en CRCF en 2022

Phases finales de CRC

Vétérans => à Saverdun, Colomiers décroche le titre de champion face à Gourdon ce qui lui ouvre les portes des phases finales du CNC, fin octobre 2021.

J. Provençal => 2 clubs présents 8^{ème} de finale à Balaruc les Bains (34), Balma et Castelginest. Pas de résultat

Féminin => seul représentant de notre Département sur 8 qualifiés, Launaguet s'incline en finale face au Club de Manduel et jouera en CNCF en 2022.

CRC1 Open => sur les 8 Clubs présents, 2 défendaient nos couleurs, Aspet et Launaguet. Successivement vainqueur des Clubs d'Aspet, de Saint-Martin (66), Launaguet s'impose en finale face à Graulhet (81) et jouera en CNC3 en 2022.

CNC Vétérans => Déjà Champion en 2017 à Saint-Yrieix, Colomiers s'impose en finale face au Club de La Mée sur Seine (77) et ramène le titre sur ses terres.

Coupe de France

La CDF 2020/2021 avait bien commencé mais la situation sanitaire entraînant de multiples reports de dates, ne permettaient plus son déroulement normal.

Elle fut donc annulée et réorganisée par le Comité de Pilotage National, afin que les Clubs de l'édition 2020/2021 toujours en course, intègrent l'édition 2021/2022 au niveau où ils se trouvaient.

Au 3^{ème} et dernier tour de zone, 8 clubs de la HG étaient en course : Cazères, vainqueur face à Sébazac 12, Cox, Lévigac, Le Fousseret, Launaguet et BJ Colomiers échouent ; Labarthe sur Lèze, Saint-Sauveur jouent cet après-midi (ils s'inclineront aussi).

Trophée des Villes

Après 2019 et son titre de vice-champion face à Clermont-Ferrand, l'édition de 2021 consacre cette belle et jeune équipe représentant TOULOUSE qui s'impose en finale face à Marseille.

Avant de clôturer mon intervention, je tiens à remercier le Club de Quint-Fonsegrives, son Président et ses Bénévoles, les collectivités locales, la Municipalité de Quint-Fonsegrives, le Conseil Départemental et Régional, nos partenaires, Ô Sport, SA Intérim, la Dépêche du Midi tant d'intervenants qui nous aident dans l'exercice et le développement de notre discipline.

Soumis au vote, le rapport moral 2021 est approuvé à l'unanimité

6-Bilan financier par Serge GALIANO, Trésorier Général du CD31

	BILAN 2021 - PROJET DE BUDGET 2022		
	Rappel BUDGET 2021	BILAN 2021	Prévisionnel 2022
RECETTES			
<i>Vente licences affiliations</i>	240 588.00	244 084.00	277 000.00
<i>Mutations</i>	20 000.00	12 490.00	21 000.00
<i>Inscriptions qualificatifs</i>	50 000.00	16 688.00	40 000.00
<i>Subventions</i>	6 000.00	6 800.00	6 800.00
<i>Publicité</i>			
<i>Frais de délégués laissés en don</i>	12 000.00	2 390.60	2 500.00
<i>Produits exceptionnels</i>	500.00	3 036.56	500.00
<i>Recettes diverses</i>		299.29	
<i>Intérêts des placements</i>	500.00	631.93	500.00
<i>Inscript° coupe de France</i>	1 300.00	1 420.00	1 400.00
<i>Manifestations ordinaires</i>			
Contribution FFPJP Chpt Franc & divers	2 000.00	2 763.00	3 000.00
Coupe de France -Déplacements	1 500.00	2 400.00	2 400.00
Rembt région Chpt France	4 000.00	1 777.00	4 100.00
Contribution région CRC jeunes		689.00	
<i>Bilan des secteurs</i>		2 178.45	
<i>Utilisation des provisions</i>	50 000.00		32 000.00
Total Recettes	388 388.00	297 647.83	391 200.00
DEPENSES			
<i>Fonctionnement administratif</i>			
Papeterie imprimerie	10 000.00	10 508.92	10 000.00
Téléphone internet	5 000.00	3 774.90	3 800.00
Affranchissements	500.00	214.54	250.00
Assurances	1 600.00	1 510.00	1 600.00
Informatique	18 000.00	17 771.98	3 000.00
<i>Congrès</i>			
Congrès national	2 500.00		2 000.00
Congrès régional	500.00		450.00
Congrès départemental	2 000.00	3 919.92	8 000.00

<i>Districts</i>	7 500.00	7 500.00	7 500.00
<i>Frais de délégués</i>	1 300.00	1 089.10	5 300.00
<i>Frais de délégués laissés en don</i>	12 000.00	2 390.60	2 500.00
<i>La Dépêche abonnements</i>	6 800.00	3 681.50	3 700.00
<i>Redevances FFPJP</i>	109 525.00	113 523.90	125 000.00
<i>Redevance Région Occitanie</i>	30 850.00	30 661.00	34 460.00
<i>CDOS</i>	100.00		100.00
<i>Frais arbitres éducateurs</i>	800.00	38.60	800.00
<i>Frais de personnel</i>	24 000.00	20 820.07	23 000.00
<i>Communication</i>	1 200.00	148.03	1 200.00
<i>Divers</i>			
<i>Equipement et entretien</i>	4 500.00	4 646.91	4 500.00
<i>Habillement joueurs</i>	7 000.00	1 318.00	7 000.00
<i>Habillement comité</i>	10 000.00	5 787.94	600.00
<i>Calendrier</i>	0.00		
<i>Frais de réception</i>		35.90	200.00
<i>Menus achats</i>	400.00		
<i>Frais bancaires</i>	600.00	332.49	400.00
<i>Frais divers</i>	800.00	658.01	500.00
<i>Ville de TOULOUSE</i>	20.00		20.00
<i>Fonctionnement des commissions</i>	1 420.00	2 755.99	2 700.00
<i>Charges exceptionnelles</i>			
<i>Coupes et récompenses</i>	10 000.00	6 115.56	6 500.00
MANIFESTATIONS ORDINAIRES			
<i>Championnats Haute Garonne</i>	12 500.00	5 717.77	12 000.00
<i>Championnats régionaux</i>	15 500.00	0.00	16 000.00
<i>Championnats de France</i>	40 000.00	31 202.54	36 000.00
<i>Autres manifestations ordinaires</i>			
<i>Trophée des villes</i>	500.00	1 644.00	2 400.00
<i>Actions en direction des jeunes</i>	6 973.00	779.00	8 000.00
<i>Dotations Trophée la Dépêche</i>	2 000.00		4 760.00
<i>Chpt Départemental clubs</i>		2 744.90	
<i>Coupe de France dépl + inscript°</i>		480.00	3 800.00
<i>Déplacement des champions</i>	6 000.00	2 132.61	3 500.00
<i>Concours divers</i>		3 883.90	
PROJET SPORTIF	36 000.00		
<i>Aides CDC</i>			32 740.00
<i>Aides CRC</i>			4 540.00
<i>Aides CNC</i>			2 000.00
<i>Aides Coupe de France</i>			5 880.00
<i>Aide à la création de nationaux</i>			4 500.00
Total Dépenses	388 388.00	287 788.58	391 200.00
BILAN	0.00	9 859.25	0.00

Bilan 2021 – Observations

Les différents Championnats de clubs (CDC, CRC, CNC) ayant pris fin après la clôture des comptes 2021, le financement des nouvelles mesures du projet sportif 2021 est reporté sur l'exercice 2022.

Base de calcul pour le budget prévisionnel 2022

- 9500 licences en 2022 (pour rappel, 86600 en 2021)
- 40000€ d'engagements pour les qualifs à 2.050€ par joueur

- Pas d'augmentation de la licence pour les clubs qui reste fixée à 28€ pour les seniors et juniors et gratuite pour les autres jeunes.
- L'affiliation des Clubs est fixée à 30€ par Club

L'équilibre ne sera possible qu'en utilisant une partie des provisions réalisées en 2019.

7-Rapport des Vérificateurs aux Comptes

Rapport présenté par Monsieur ALONSO Patrice (Madame CASSAIGNEAU Chantal étant absente), tous deux mandatés par l'Assemblée Générale aux fins de vérification des comptes du Comité Départemental de Pétanque de la Haute-Garonne pour l'année 2021.

Il a été procédé, le jeudi 9 décembre 2021 au siège du Comité 42 avenue Frédéric Estèbe à Toulouse à la vérification des comptes du Comité Départemental de Pétanque de la Haute-Garonne en présence de Monsieur GALIANO Serge, Trésorier Général et Madame SANS Brigitte, Trésorière Adjointe.

Nous pouvons assurer que les écritures comptables qui nous ont été exposées ne présentent aucune anomalie. Toutes les recettes et dépenses font l'objet de justificatifs.

Au vue de la bonne tenue des comptes, aucune observation n'a été formulée.

En conséquence, nous demandons à l'Assemblée Générale de donner quitus au Président pour l'année 2021.

Soumis au vote, le bilan financier 2021 est approuvé à l'unanimité.

8 – Compte rendu Commission Discipline, par Denis STIBACK

En 2004, j'avais décidé de quitter mes fonctions de Président de la commission de Discipline, pour rester membre de la commission en tant que membre non-élu.

Il y a un peu plus d'un an, notre Président, Raymond, m'a contacté pour me proposer de reprendre du service en qualité de Président de cette commission. Après réflexions, j'ai accepté sa proposition. C'est pourquoi, je suis devant vous aujourd'hui, pour vous présenter le bilan de cette saison 2021.

Les temps ont changé. Maintenant, toutes les démarches disciplinaires (convocations, informations, comptes-rendus...) doivent être faites depuis un logiciel très complexe, mis en place par la fédération. Je voudrais adresser un grand merci à Valérie, pour tout le travail effectué avant et après les commissions. Merci aussi au président du CD 31 pour la confiance qu'il m'accorde et avec qui je peux travailler en parfaite collaboration.

Je tiens à préciser que tous les districts de Haute-Garonne sont représentés au sein de cette commission : j'adresse mes remerciements aux élu.e.s du CD31, aux présidents et membres des clubs de la HG qui font partie de la commission de discipline et sans qui elle ne pourrait siéger.

Après 2020 et le début 2021, sans aucune compétition, la saison de pétanque n'a véritablement débuté que courant juin, et, avec elle, ont commencé les problèmes sur les terrains.

En 6 mois, la commission s'est réunie 2 fois et a traité 5 affaires pour des problèmes de comportement sur les aires de jeux, insultes, menaces envers joueurs et arbitres. Les sanctions prononcées vont de 3 mois à 1 an ferme, auxquelles s'ajoutent des peines avec sursis. Des sanctions financières ont aussi été requises et s'élèvent de 15 à 60 € et qui, à partir de 2022, seront versées à la commission des jeunes. Les frais postaux, principalement dus aux différents recommandés envoyés, sont facturés aux mis en cause. A ce jour, une affaire est en suspend pour compléments d'informations, elle sera jugée en début d'année 2022.

Mesdames, Messieurs les présidents de clubs, vous qui organisez des compétitions, vous qui souhaitez une pétanque la plus propre possible, les incivilités, voire la violence sur les aires de jeux ne pourront être sanctionnées que si elles sont dénoncées.

J'invite donc les arbitres, les présidents, les officiels, les joueurs, les spectateurs à faire des rapports afin de dénoncer ces faits. Donnez-nous des billes et croyez-moi, la commission de discipline fera son travail, et nous arriverons ensemble à éliminer les personnes à problèmes de notre sport.

Pour conclure, un petit rappel à tous les responsables de clubs, veillez à bien prendre conscience de l'importance de l'adresse que vous donnent vos licenciés lors de la demande de licences, car le Comité doit pouvoir joindre par écrit tous joueurs pour une convocation devant la commission, sinon nous serons dans l'obligation de passer par vous pour joindre vos licenciés.

La Commission d'arbitrage s'est réunie 2 fois dans l'année, l'une pour désigner les arbitres devant officier lors des divers championnats départementaux autorisés cette année par la Fédération, COVID oblige, la seconde pour faire le bilan de l'année 2021, préparer la nouvelle année, malgré le contexte sanitaire et renouveler les membres de la Commission de discipline d'Arbitrage.

Cette Commission se compose de : Jean-Paul LABORIE – Bernard TECHENE – Bernard PIEDRAS – Damien FOURNES – Jean-Claude COMBALBERT.

Merci à eux de s'être portés volontaires.

Pour divers championnats de Clubs type CDC, CRC, voir JEUNES, ou bien Coupe de France, nous n'avons pas désigné d'arbitres, puisque l'organisation était sujette au contexte sanitaire et à autorisation du ministère des Sports (pour rappel, les compétiteurs avaient obligation, de présenter un PASS Sanitaire « type QR Code » ou « test PCR »).

LES EFFECTIFS

Le département compte aujourd'hui 88 arbitres et 3 « nouveaux » : 2 arbitres internationaux, 1 européen, 1 national, 17 régionaux et 70 départementaux.

Cette année, nous avons perdu 7 arbitres soit par démission soit pour raisons de santé ou personnelles et accueilli 3 nouveaux, qui ont passé la première journée du tronc commun et qui devront suivre les jours de formation prévus, mais j'y reviendrai plus tard.

Sur ces 89 arbitres, 19 ont 65 ans et plus (soit 21 %) et 21 ont plus de 70 ans (soit 24 %). Nous constatons que nos arbitres sont vieillissants, mais toujours aussi volontaires. Je remercie d'ailleurs certains d'entre eux (ils se reconnaîtront) pour avoir officiés dans les divers championnats de clubs ou jeunes.

Lorsque nous arbitrons une compétition, il est indispensable de connaître le règlement pétanque ou provençal certes, mais aussi, le règlement type de la compétition, par exemple Coupe de France, Championnats des Clubs, etc.

Petit rappel : lorsque vous êtes désignés sur ce type de compétition, informez-vous et lisez avant le jour J, le règlement type de cette manifestation. Il très gênant, que ce soit un ou des joueurs qui vous informe et que vous soyez surpris alors que s'est prévu par le règlement.

Nous représentons la Fédération de pétanque, et à ce titre, nous devons être irréprochables

Les Clubs se plaignent parfois des indemnités des arbitres. Elles peuvent être parfois élevées, mais il existe un montant minimum par journée d'arbitrage, en fonction du grade, de la compétition suivant la grille tarifaire établi par la Fédération (01/01/2020). Après, libre choix à l'arbitre de prendre ou non, les indemnités kilométriques.

Pourtant, sans arbitres, vos compétitions sont vouées à disparaître.

Messieurs les Présidents de clubs, faites comme moi (il y a des années de cela) où pour éviter des frais supplémentaires à mon club, j'ai fait le choix de passer l'examen d'arbitre départemental. ou bien, essayé de trouver dans vos licenciés des volontaires pour présenter l'examen du tronc commun.

Nous comptons sur vous, pour susciter l'intérêt auprès de vos licenciés et venir rejoindre la famille des arbitres.

EXAMEN D'ARBITRE EN 2021

Nous n'avons pas organisé d'examen d'arbitres en 2021, puisque maintenant, les futurs candidats doivent passer maintenant par le TRONC COMMUN.

Dernièrement, par mail, j'ai appris que 3 candidats avaient passé le Tronc Commun pour devenir arbitre. Je regrette de pas avoir été informé qu'un examen était prévu cette année et m'en excuse auprès des joueurs qui m'ont contacté par mail au cours de ce 2^e semestre, mais lorsque j'ai eu cette info, les candidatures étaient déjà closes.

Pour mémoire avec mes collègues du PNA (Pôle National d'Arbitrage) nous avons demandé à la Fédération, le retrait du TRONC COMMUN, au moins dans un premier temps, afin de pouvoir

recruter plus facilement un potentiel d'arbitres départementaux.

Le Comité Directeur qui s'est tenu au début du mois de novembre, à reformer totalement la filière de l'arbitrage (*ministère des Sports oblige*). Un projet ambitieux qui a le mérite de restructurer l'effectif des arbitres.

REFORME DE L'ARBITRAGE

A compter du 01 janvier 2022, les futurs candidats devront suivre :

Filière NORMALE

Après le journée du TRONC COMMUN obligatoire (60€), le candidat devra choisir sa filière, arbitre, éducateur, graphique, délégué.

Filière ARBITRALE

Le candidat effectuera une formation initiale qui sera dispensée par un formateur agréé. Cette formation devra être prodiguée à l'aide des documents mis à disposition par la CNA (Powerpoint) et s'articulera sur deux jours :

- Une journée **Pétanque** d'une durée de 8h minimum obligatoire
- Une demi-journée **Jeu Provençal**
- Une demi-journée sur le terrain venant conforter la théorie, validée le soir même par un examen QCM.

A l'issue de la validité des résultats du QCM, le candidat sera suivi par le responsable de la Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) avec l'aide de l'interlocuteur désigné par la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA). Dans l'année, il devra effectuer plusieurs journées d'arbitrage qui devront être validées sur proposition du responsable de la CDA par le Comité Départemental.

A ce moment-là, le candidat devient arbitre départemental pouvant officier tout seul.

- Après 2 années d'arbitre départemental, il peut prétendre à présenter l'examen d'arbitre régional.
- Après 2 années d'arbitre régional, il peut prétendre à présenter l'examen d'arbitre national.

Pour se présenter au grade supérieur, le candidat devra justifier d'une formation relative à l'examen concerné.

Je suis pessimiste sur le devenir de l'arbitrage, aurons-nous plus d'arbitres ? J'en doute. Pourquoi, se focaliser seulement sur les jeunes licenciés de moins de 40 ans ?

Devenir arbitre, c'est d'abord une passion.

Je ne suis pas certain, qu'en imposant autant de formations, en début d'arbitrage cela amènera autant de candidats. J'espère me tromper...

N'aurait-il pas été préférable de continuer comme dans l'ancienne filière afin de recruter un potentiel suffisant pour nos départements (pour la base), puis effectivement suivre la filière arrêtée par la Fédération pour gravir les échelons et faire de l'arbitrage à haut niveau ? La question reste posée

J'ai bien peur, je me répète, que cette nouvelle formule oublie la base de nos pétanqueurs de quartiers ou villages, au profit de la compétition élite.

Pour devenir arbitre, il faudra donc remplir le formulaire d'inscription en ligne suivant un lien, que nous communiquerons aux candidats désirant nous rejoindre ou déposer ce formulaire d'inscription papier auprès du **coordonnateur régional de formation du comité**.

9 – Compte rendu Commission Jeunes, écrit par Frédéric DEBEZI et lu par Raymond NEVEU

Depuis ces deux dernières années, la crise a rendu nos plannings incertains : après une année 2020 blanche, nous avons à cœur de faire perdurer les compétitions jeunes.

Nous nous sommes efforcés avec les collègues de la commission jeune de limiter la casse, en changeant les dates, les lieux, les déroulements des compétitions, dans le but de permettre l'organisation de nos championnats par des clubs : je crois que nous y sommes parvenus !!!

Beaucoup d'écoles de pétanque n'ont à ce jour toujours pas repris d'activité, dans ce contexte difficile nous connaissons une grande perte de jeunes dans les écoles et nos championnats se sont joués en mode réduit !!!

Cette problématique jumelée au changement de la catégorie junior en 2020 a fait que certains jeunes se sont retrouvés de minimales dernières années en 2019 à cadets 3 en 2021 : ce n'est pas un fossé mais un gouffre à franchir pour ces jeunes, et malheureusement les résultats s'en sont fait ressentir. Nous avons quand même eu cette année de beaux champions et de belles organisations :

- Championnats départementaux, samedi 19 juin à la Boule Pointine :

Un club qui a une grande habitude d'organisation, et qui l'a démontré, une fois de plus.

Inscrits : 12 équipes en Minimales ; 9 en Cadets et 13 en Juniors.

Nous avons joué cette année avec le nouveau système mis en place par la FFPJP à savoir le SWISS SYSTEM. Le principe est simple dans sa construction mais compliqué à expliquer dans le principe de classement.

La compétition se déroule en phase, 1 phase qualificative en 3 ou 4 parties, et 1 phase en élimination directe à partir des ¼ de finale.

Le 1^{er} tour de la phase qualificative se déroule suivant un tirage intégral, les autres sont simplement un graphique en mode gagnant / gagnant (non strict)

Les équipes classées de 1 à 8 sont qualifiées pour les ¼ de finale et repartis sur un tableau (identique au tennis) 1 contre 8 et 4 contre 5 dans sa partie supérieure et 2 contre 7 et 3 contre 6 dans sa partie inférieure. De ce fait les 1 et 2 ne peuvent se rencontrer qu'en finale.

- ✓ En Minimales

Champions : VICTOOR DEMETER Kepling, FAUREL Malvyn, FAUREL Kalvin (Buffebiau)

Finalistes : PONS Nathan, BRIOLS Nathan, MOUA Chris (B2f)

- ✓ En cadets

Champions : COUTON Mathéo, CHANFREAU Nathan, CADILHAC Léo (Pointis Sport Pétanque)

Finalistes : LAUTREC Dawson, FAUREL Kyliane, SOLES Christian (Buffebiau)

- ✓ En juniors

Champions : BELAVAL Jessy, IVANOVITCH Diégo, CASTAGNE Guerlain (Rieumes)

Finalistes : BOUDRIERES Damien, SAGER Lucas, JARRASSIER Nicolas (Pointis Sport Pétanque).

- Championnat Régional Occitanie

En raison de la crise sanitaire, le Championnat régional avait été annulé. Très bonne décision pour ma part, ce qui nous a permis d'avoir plus de flexibilité sur les dates de nos championnats. Du coup nous avons qualifié pour les championnats de France les finalistes dans les catégories minimales et junior.

- Championnat de France à Nevers

Nous avons amené cette année 5 équipes (2 minimales, 1 cadet, 2 juniors) et nous n'avons pas de résultats significatifs, ça ne s'est pas joué à grand-chose, notamment en minimales, mais le manque d'expérience a eu raison de nous ...

En effet, dans cette catégorie, les deux équipes qualifiées sont composées de joueurs benjamins !!!

- CDC jeunes les 4 et 5 septembre à ROQUETTES.

7 clubs ou entente dans la catégorie benjamin/minimales, en cadets/juniors, 9 clubs.

Compte tenu de la faible participation, nous avons décidé de réaliser cette compétition sur un seul et même site et sur un même week-end.

Il s'est déroulé en mode SYSTEM SWISS avec la phase qualificative le samedi et le dimanche la reprise en demi-finale 1 contre 4 et 2 contre 3.

- En benjamin/minimales, Champion BUFFEBIAU et finaliste B2F

- En cadet/junior, Champion POINTIS SPORT PETANQUE et finaliste ROQUETTES.

De plus même et ce n'est qu'un avis personnel, le club de ROQUETTES, tout comme celui de MIREMONT ont les meilleures installations pour accueillir ce type de compétition tant par la

diversité de leur jeu que par l'axe central au sein de notre département, ce qui réduit considérablement les frais des écoles de pétanque.

- Trophée doublette jeunes

Initialement, le club de Pointis Sport Pétanque devait nous accueillir le 5 juin mais la municipalité n'a pas donné son accord à l'organisation de cette journée.

J'avais convenu avec le Président de Pointis de changer la date et le lieu de cette compétition et lui avait affirmé qu'il serait organisateur d'un championnat jeune en 2022.

Notre choix s'est porté sur la ville de Balma en parallèle des phases finales du national tripléte provençal, organisé par le club de LASBORDES. Très belle organisation de ce trophée qui deviendra « championnat » en 2022. Nous avons eu :

11 équipes en minimes (vainqueur Buffebiau)

13 équipes en cadets (vainqueur Pointis Sport Pétanque)

9 équipes en junior (vainqueur Roquettes)

En 2022 verra la création d'une nouvelle compétition départementale jeune, le « Dépeche Tour » avec 8 étapes qualificatives et une grande finale.

Ces 8 étapes sont composées de 5 étapes de district réservées aux jeunes du CD31, 3 concours jeunes (Buffebiau, Roquettes, Villaudric) ouverts à tous mais rapportant des points aux formations du département et comme chaque année nos championnats tripléte et doublette jeune.

2022 une page se tourne également pour moi, puisque j'ai pris la décision pour des raisons personnelles, de quitter le CD31. Nul doute que le travail commencé sera continué par son nouveau président.

Avant de vous laisser, je voudrais vous demander, Mesdames Messieurs les Présidents de Clubs de remercier pour moi l'ensemble des éducateurs qui a ces dernières années, évolué dans le bon sens !!

10 - Compte rendu de la Commission Sportive, Francis RICARD

Nous avons vécu une année 2021 perturbée par les contraintes liées à la pandémie qui nous frappe depuis deux ans. Notre tâche principale fut de nous adapter, mois après mois, à une reprise que nous attendions tous. Cette reprise a pu avoir lieu début juin.

Notre commission s'est réunie plusieurs fois (en visioconférence ou en présentiel) pour adapter le calendrier de nos compétitions à la reprise, pour préparer les championnats organisés par le Comité Départemental tant au niveau individuel qu'au niveau des clubs.

Je remercie particulièrement les membres des différents comités de pilotage de ces compétitions :

- Patrick Hernandez, Alain PINAUD aidés de Guy MALBERT pour les qualificatifs, championnats départementaux et championnats de clubs
- Marie Madeleine Clamens et Valérie SARMAN pour la Coupe de France

Nous avons passé des journées longues et mémorables à dépouiller des graphiques, des feuilles de match, à régler des litiges en première instance et à publier des résultats et classements dans le souci permanent de l'éthique sportive dont nous sommes garants. Heureusement, ces longs moments se sont déroulés dans un excellent climat et parfois la bonne humeur.

- **Concours qualificatifs aux différents championnats de la Haute Garonne**

Nous avons dû adapter notre planification aux directives fédérales et à la date de reprise d'activités sportives.

Nous avons organisé en juin ces compétitions par district et par zones pour toutes les modalités qualificatives à un championnat de France, sachant que la Fédération a été obligée d'annuler les championnats tête à tête et doublettes (sauf le doublettes mixtes). Par contre, contrairement à nos prévisions, nous n'avons pu organiser qu'un seul tour qualificatif par modalité. Pour les championnats en triplétes seniors, en triplétes féminines et triplétes vétérans nous avons, comme promis, conservé les joueurs qualifiés en 2020 à condition qu'ils jouent dans la même composition et dans le même club qu'en 2020. Nous savons que cette décision a été largement appréciée par ces joueurs.

Nous remercions tous les clubs qui ont accueilli ces épreuves dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur à cette époque (gestes barrières, distanciation, listing des participants avec numéro de téléphone).

Certes, la participation fut inférieure à celle enregistrée en 2019 de 25% en moyenne mais nous avons eu :

- 1584 joueurs en triplettes seniors issus de 157 clubs différents
- 1462 joueurs en doublettes mixtes issus de 159 clubs différents
- 462 joueuses en triplettes féminines issues de 94 clubs différents
- 1833 joueurs en triplettes promotion issus de 168 clubs différents
- 861 joueurs en triplettes vétérans issus de 125 clubs différents

- **Championnats de la Haute Garonne**

Comme annoncé et malgré les contraintes qui nous ont obligé à ne faire qu'un seul tour qualificatif, nous avons maintenu nos championnats départementaux sur les bases prévues, soit 128 équipes en triplettes seniors, doublettes mixtes et triplettes promotion, 64 équipes en triplettes vétérans et exceptionnellement 48 équipes en triplettes féminines en raison des qualifiées d'office en 2020.

Nous remercions tous les clubs organisateurs de ces championnats pour leur investissement et l'accueil réservé aux participants.

- **Coupe de France**

La date de reprise nous a forcé à nous adapter et à innover. En effet, nous devons réaliser 4 tours éliminatoires en 2 mois en essayant de préserver les congés d'été. La formule choisie de deux tours le même jour sur un même site nous a permis de terminer avant l'échéance fixée par la Fédération. Satisfaits de cette innovation, satisfaction partagée par les clubs participants, nous envisageons de faire la même chose en 2022.

Pour cette édition 2021-2022, nous avons enregistré une participation de 142 clubs qui reste la plus élevée de France. Grâce à cette participation, nous avons eu 15 clubs qui ont intégré le 1^o tour de zones auxquels sont venus s'ajouter 13 clubs en course dans l'édition 2020-2021 non terminée.

- **Championnats de clubs**

Avec votre soutien, nous avons pu maintenir toutes nos compétitions de clubs (CZC, CDC et CRC). Comme ces compétitions devaient se dérouler avec la présentation d'un passe sanitaire obligatoire pour tous les acteurs, tous les membres du Comité Départemental se sont mobilisés et ont rassurés tous les clubs organisateurs en endossant la responsabilité du contrôle. Nous nous en réjouissons car nous sommes certains que ce sont ces compétitions qui ont sauvé notre saison sportive.

Pour les championnats réservés aux vétérans, tout s'est parfaitement déroulé à tous les niveaux. La création d'une division en CRC a été une réussite avec un niveau de jeu très élevé. Nous sommes très fiers du titre de champions de France remporté par la BJ Colomiers.

Pour les championnats open et féminin, nous avons deux nouveautés :

- La mise en place d'une deuxième division départementale en féminines qui s'avérait nécessaire. Bien sûr, elle a engendré une participation plus faible en CZC féminin.
- La nouvelle formule en 4 parties pour les CZC Open et féminin. Malgré quelques « couacs » liés à des résultats inversés donnés par des joueurs ou enregistrés par des graphiqueurs, nous restons convaincus que cette formule permettra de maintenir le plus longtemps possible ce championnat dans notre département. Pour 2022, nous étudions des mesures qui permettront d'éviter ces erreurs.

Pour le championnat Jeu Provençal, nous avons enregistré 12 inscriptions qui auraient dû être plus nombreuses si plusieurs clubs ne s'étaient pas retirés au dernier moment. Je reste convaincu que la création d'une division régionale apportera un engouement supplémentaire au niveau départemental.

Sur les 221 clubs en activités en 2021, 183 ont participé à au moins championnat de clubs, soit 83% des clubs ont pu pratiquer grâce au maintien de ces compétitions.

Je ne puis terminer ce bilan sans vous parler des aides aux clubs mises en place dans le cadre du projet sportif validé par le congrès pour le mandat 2021-2024.

Bien que nous n'ayons pas eu toutes les recettes prévues au budget du fait de la modification des qualificatifs aux championnats départementaux (pas toutes les modalités, un seul tour qualificatif, ..), nous avons maintenu la totalité des aides prévues pour un total de 45120€ distribués à 79 clubs. Nous avons même inclus dans cette aide les clubs évoluant en Coupe de France en 2020 qui ne l'auraient pas perçue si cette édition s'était terminée. Une preuve supplémentaire, s'il fallait en

rajouter, que la priorité de ce mandat sera d'aider nos clubs les plus représentatifs tant au niveau départemental que régional ou national. Vous avez reçu ces aides ce matin à l'accueil, j'espère que vos trésoriers en seront satisfaits sans oublier les aides attribuées par le comité régional à tous les clubs évoluant au niveau régional. Je maintiens mes propos tenus depuis plusieurs années, nous avons la chance d'être situés dans la région qui aide le plus ses clubs et dans le seul département de France qui aide ses clubs avec un tel budget.

- **Calendrier 2022**

Après une année difficile, marquée par l'annulation d'une grande partie de nos concours départementaux, régionaux ou nationaux, nous remercions tous les clubs qui ont maintenu leurs compétitions dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur.

Nous sommes conscients que beaucoup d'annulations ont été forcées par les interdictions (jusqu'en mai), les autorisations refusées par les municipalités ou les craintes de ne pas pouvoir appliquer les contraintes imposées.

Nous espérons de tout cœur ne pas revivre une telle situation en 2022.

Toutefois, si les contraintes sanitaires étaient maintenues dans l'état actuel (contrôle du passe sanitaire), nous considérons que nous sommes rôtés et que nous avons l'expérience que ce contrôle est facilement réalisable.

Pour cette raison et afin d'éviter des annulations intempestives ou peu justifiées, nous allons mettre en place une nouvelle procédure :

- Chaque club organisateur de concours départemental devra déposer une caution au comité départemental de 50,00€ par journée de compétition retenue au calendrier
- Toute annulation de concours devra être signalée par écrit au comité et motivée avec attestation municipale si nécessaire
- Un comité de pilotage examinera ces courriers motivés et prononcera leur recevabilité
- Dans le cas où le comité de pilotage ne jugera pas l'annulation recevable, le chèque de caution déposé pour la journée sera encaissé.

Nous savons que cette procédure peut être jugée comme très contraignante, mais il en va de notre crédibilité vis-à-vis de l'ensemble des licenciés.

Nous avons été surpris d'enregistrer aussi peu de clubs candidats à l'organisation des épreuves qualificatives dans nos districts. Si nous remontons à la saison 2019 et aux antérieures, nous devons réaliser des arbitrages pour l'attribution de ces compétitions tant nous avons de candidats. Que se passe-t-il aujourd'hui ?

La réforme territoriale mise en place avait pour objectif de réduire les déplacements des joueurs à ces compétitions et de permettre à beaucoup plus de clubs de prétendre à leur organisation. Nous sommes totalement dans l'effet inverse et ce phénomène nouveau nous interpelle sachant que nous avons allégé le cahier des charges de ces manifestations en n'exigeant plus que le traçage des terrains obligatoire qu'à partir des sorties de poules.

Je vous rappelle que vous devez faire auprès de votre responsable de district la demande de tout concours non officiel accueillant des licenciés d'autres clubs. Cette démarche vous permet de bénéficier de l'assurance fédérale. En cas de non-respect de cette règle, vous encourrez des sanctions disciplinaires.

- **Prévisions pour la saison 2022**

- Championnats de la Haute Garonne

Comme les championnats doublettes et individuels ne se sont pas déroulés en 2021, nous offrirons à tous les joueurs qualifiés en 2020 la possibilité de bénéficier de cette qualification pour 2022 à condition de :

- Jouer dans la même composition et le même club
- Avoir été licencié en 2021

Nous enverrons, prochainement à chaque club, la liste des joueurs concernés par cette mesure. Le président du club devra les contacter et les joueurs valideront leur accord ou non.

- Championnats de clubs :

- En CZC, nous conserverons la formule mise en place en 2021 soit des concours en 4 parties avec l'attribution de points aux clubs prévus dans le règlement intérieur. Nous souhaitons que le maximum de joueurs participe à ces compétitions en portant la tenue du club

- En CDC, CRC et CNC féminin, la Fédération a décidé de supprimer l'épreuve du tir de précision. Les matches comporteront toujours trois phases :

- 4 têtes à tête
- 2 doublettes
- 1 triplète

- Nous attendons le nouveau règlement qui sera diffusé par la Fédération.

Nous enverrons les formulaires d'inscription à la Coupe de France 2022-23 courant de la semaine prochaine.

Catégorisation : aucun point ne sera attribué pour la saison 2021. Seuls les participants aux championnats de France seront classés « Honneur ». Une réforme est en cours pour une application en 2023.

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous Michel Lebot, président de la Fédération qui vous fera certainement un exposé détaillé des perspectives à plus long terme.

11 - Réponses aux questions écrites, par Francis RICARD

Question de M. Francis Sanchez, président la BJ Aussonne

«Peut-on alléger le protocole en supprimant les spectateurs de la liste des personnes à contrôler ?»

Le comité départemental ne peut, bien évidemment, pas modifier un protocole émis par la fédération ou le ministère de tutelle. Toutefois, si nous restons pragmatiques et réalistes, nous pouvons envisager deux situations :

- La compétition se déroule dans un espace clos avec des entrées : nous pouvons réaliser le contrôle du passe sanitaire à toute personne (acteur ou spectateur) franchissant ces entrées
- La compétition ne se déroule pas dans un espace clos mais sur un espace public sans entrée : nous devons contrôler tous les acteurs (joueurs, arbitres, délégués, graphiqueurs et bénévoles) de la compétition, nous pouvons aussi avec l'aide des participants savoir s'il y a des accompagnants permanents et les contrôler, quant à papi qui fait faire pipi à toutou, nous pouvons considérer qu'il n'est pas spectateur mais de passage.

Pour ce qui est des sanctions encourues en cas de non-contrôle de spectateur, je n'en sais rien mais j'espère que notre bonne foi sera suffisante.

« Peut-on seulement tracer les terrains à partir des huitièmes de finale ? »

J'en ai parlé tout à l'heure dans le rapport sportif. Ce n'est pas exactement ceci que nous demandons : nous souhaitons que les terrains après les sorties de poules et suivantes soient tracés.

Question de M. Jean Jouis Solbes, président de Flourens

« Serait-il possible que les CZC féminin se déroulent sur le même site que le CZC 1^o division et non exclusivement sur le site de la 2^o division pour faciliter le covoiturage ? »

Je me doute que cette question aurait pu être posée à l'envers par un club évoluant en 2^o division. Chaque responsable de district couple ces compétitions avec deux objectifs, l'un d'équilibrer les nombres de participants sur les deux sites, l'autre de tenir compte des capacités d'accueil sur chaque site. Je suis certain que mes collègues sauront tenir compte de votre requête.

« En 2022, y aura-t-il une division supplémentaire pour les féminines ? »

Non, nous conservons les mêmes structures soit 2 divisions féminines en CDC et une seule en CZC.

Question de M. Michel Sentac, président de Fonbeauzard

« La nouvelle formule du CZC intéresse moins les joueurs (4 parties) et ne favorise pas les petits clubs. Sera-t-elle reconduite en 2022 ? »

Oui, cette formule sera reconduite en 2022. Je vous rappelle les raisons qui nous ont amené à ce changement. Quand nous étions avec la formule concours A-B et que nous avions un nombre de participants conséquent, beaucoup de clubs et de joueurs se plaignaient que ces compétitions se terminent tard surtout le dimanche. Cette fin tardive engendrait des parties non jouées et données qui favorisaient les peu dormeurs ou ceux qui n'avaient pas besoin de se lever tôt le lundi matin. Nous pensons qu'en 4 parties, nous finissons plus tôt et que l'équité sportive est préservée.

Quant au fait qu'elle ne favorise pas les petits clubs, je ne vois pas la différence avec l'ancienne formule. En effet, un club qui amène beaucoup d'équipes a autant de chance que ses équipes se rencontrent entre elles et se « laissent passer » dans les deux formules.

Question de M. Bernard Gil, président de Saint Pierre de Lages

« Ne pourrait-on pas étaler les CDC et CZC plutôt que de les avoir tous les week-ends en Octobre ? »

Le règlement de ces compétitions demande un contrôle des participants au regard des listes déposées par les clubs. Vous reconnaîtrez aisément qu'il est beaucoup moins probable que nous ayons des joueurs « interdits » de participer à une compétition de division inférieure si toutes ces compétitions se déroulent le même jour.

Actuellement, nous collons au mieux au calendrier fédéral qui place ces championnats de clubs au mois d'octobre.

Question de M. Guy Di Santo, président de Blagnac Ramiers

« Ne pourrait-on revenir à l'ancienne formule pour le CDC vétérans, à savoir 7 journées à un seul match ? »

Bien sûr, rien ne nous empêche de revenir à l'ancienne formule. Nous avons réalisé en 2019 une enquête auprès des clubs devant participer au CDC vétérans et une majorité s'était prononcée pour des journées à deux matches, d'où sa mise en place.

Il faut savoir que si nous faisons marche arrière, nous n'aurions plus de raison de verser une indemnité forfaitaire pour le repas de 90€ à chaque club pour chaque journée à deux matches, soit un non-versement de 270€ pour chaque club et une économie de 4320€ pour le comité.

Question de M. Michel Baudouin, président des Pradettes

« Nous pensons que, pour les CZC Open, les montées et descentes devraient être annoncées avant le 1^o tour. Ce qui éviterait une ambiance délétère lors du dernier tour. »

Vous avez entièrement raison et nous regrettons que ce ne fut pas le cas dans certains districts. Nous veillerons à vous donner ces informations avant le début de la compétition.

Question de M. André LAPALU, président de Launaguet

« Nous regrettons que le secrétariat du CD31 n'envoie plus ses mails en copie cachée aux destinataires »

Nous avons opté pour cette formule, en effet, pour éviter un éventuel détournement d'adresses par quelqu'un de mal intentionné.

Mais nous nous sommes aperçus que cela rendait le travail de notre secrétaire plus difficile. Elle ne pouvait plus prouver, qu'elle avait bien envoyé un mail et à quelle date. Nous sommes donc revenus sur cette méthode. S'il s'avérait que cela pose un problème juridique, nous reverrions notre process.

12 - Remises des récompenses & clôture du 72^{ème} Congrès Départemental

Après l'intervention des élus présents, le président procède à la remise des récompenses.



M. Raphaël CROZET, représentant le Club de Colomiers - Champion CRC & CNC Vétérans 2021



M. André LAPALU, Président du Club de Launaguet - Champ^o CRC Open & vice-champion CRC Féminin 2021

Mrs Philippe ROUQUIE,
(Coach) et Pierre-Noël ARCANGELLI,
élu CD31 (Trophées des Villes 2021,
Toulouse, Grand vainqueur)



*Le Président,
Raymond Le Manach*

*La secrétaire,
Marie-Madeleine Clamens*

